

Convention des Maires - Europe

Redoublons nos efforts pour une Europe plus juste et neutre sur le plan climatique



Nous, maires de toute l'Europe, nous engageons à **renforcer nos ambitions climatiques et à agir** dans un effort commun et au rythme imposé par l'évolution scientifique pour maintenir l'augmentation de la température mondiale en dessous de 1,5 °C, objectif le plus ambitieux de l'Accord de Paris.

Depuis des années déjà, les villes traduisent **les défis climatiques et environnementaux en opportunités. Le temps est venu d'en faire une priorité absolue.**

Nous, signataires de la Convention des Maires - Europe, nous engageons à conduire chacun sur cette voie. Nous veillerons à ce que nos politiques et nos programmes ne délaissent ni population ni territoire en route.

La transition vers une Europe climatiquement neutre aura des répercussions dans tous les domaines de nos sociétés. En tant que responsables locaux, nous devons garder un œil attentif sur ces conséquences possibles afin de garantir l'équité et l'inclusion. **La seule transition que nous envisageons est équitable, inclusive et respectueuse de nous, citoyens du monde, et des ressources de notre planète.**

Notre vision consiste à agir pour que, d'ici 2050, nous vivions tous dans des villes décarbonisées et résilientes d'un point de vue climatique, avec un accès à une énergie abordable, sûre et durable. Dans le cadre de l'initiative de la Convention des Maires - Europe, nous continuerons à (1) réduire les émissions de gaz à effet de serre sur notre territoire, (2) accroître la résilience, nous préparer aux effets néfastes du changement climatique et (3) lutter contre la pauvreté énergétique, action clé pour assurer une transition juste.

Nous sommes pleinement conscients que chaque État membre, région et ville de l'UE se trouve à un stade différent de sa transition, et que chacun dispose de ses propres ressources pour répondre aux ambitions définies dans l'Accord de Paris. Nous reconnaissons une fois de plus notre responsabilité collective dans la lutte contre la crise climatique. Ces nombreux défis requièrent une réponse politique forte à tous les niveaux de gouvernance. La Convention des Maires - Europe est avant tout un mouvement de maires engagés qui partagent des solutions locales et s'inspirent mutuellement dans le but de concrétiser cette vision.

Nous nous engageons à faire notre part en entreprenant les actions suivantes :

1. **S'ENGAGER** à fixer des objectifs à moyen et long terme conformes aux objectifs de l'UE et au moins aussi ambitieux que nos objectifs nationaux. Notre objectif est de parvenir à la neutralité climatique d'ici 2050. Compte tenu de l'urgence climatique actuelle, nous ferons de l'action en faveur du climat notre priorité et la communiquerons à nos citoyens.

2. **IMPLIQUER** nos concitoyens, nos entreprises et nos gouvernements à tous les niveaux dans la mise en œuvre de cette vision et dans la transformation de nos systèmes sociaux et économiques. Nous visons à conclure un pacte climatique local avec tous les acteurs qui nous aideront à atteindre ces objectifs.
3. **AGIR**, maintenant et ensemble, pour prendre les devants et accélérer la transition nécessaire. Nous élaborerons, mettrons en œuvre et rendrons compte, dans les délais fixés, d'un plan d'action pour atteindre nos objectifs. Nos plans comprendront des dispositions sur la manière d'atténuer le changement climatique et de s'y adapter, tout en restant inclusifs.
4. **TISSER UN RÉSEAU** avec d'autres maires et responsables locaux, en Europe et ailleurs, pour nous inspirer mutuellement. Nous les encouragerons à nous rejoindre dans le mouvement de la Convention mondiale des Maires, où qu'ils se trouvent dans le monde, s'ils adhèrent aux objectifs et à la vision décrits ici.

Nous, signataires de la Convention des Maires - Europe, affirmons que nous pouvons prendre des mesures dès aujourd'hui (**pour s'engager, impliquer, agir et tisser un réseau**) pour assurer le bien-être des générations présentes et futures. Ensemble, nous travaillerons à traduire notre vision en réalité.

Nous comptons sur le soutien de nos gouvernements nationaux et des institutions européennes pour fournir les ressources politiques, techniques et financières qui correspondent au niveau de nos ambitions.


Catherine DENIS, Directrice générale ff

Carlo DI ANTONIO, Bourgmestre

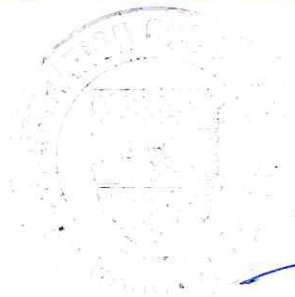
Mandaté/e par le Conseil Communal de Dour le 25/04/2024.

La Directrice générale ff,

Le Bourgmestre



Catherine DENIS



Carlo DI ANTONIO

Administration communale de Dour, Grand'Place 1, 7370 Dour

Laura BORRELLO, laura.borrello@communedour.be, 065/761.878



Le Bureau de la Convention des Maires - Europe est financé par la Commission européenne.
© Union européenne, 2021.

Membre

